

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE QUATORZE et le 30 OCTOBRE à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 24 OCTOBRE 2014, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - Mrs André DROUIN - Jean-Pierre LALANNE - Mmes Marie-Josée HENRARD - Viviane LOUMSEIXO - Adjoint - Mme Dominique DUDOUS - Mrs Michel BREAN, Dr Philippe DUCHESNE - Mmes Laure FAUDEMÉR - Isabelle RABAUD-FAVEREAU - Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mme Béatrice BADETS - M. Bertrand GAUFREYAU - Mmes Géraldine MADOUNARI - Axelle VERDIÈRE-BARGAOUÏ - Valériane ALEXANDRE - Mrs Bruno CASSEN - Pascal DAGES - Eric DARRIÈRE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : Mme Anne SERRE - Mrs Serge BALAO - Francis PEDARRIOSSE - Mme Marianne BERQUE-MANSAS - M. Alexis ARRAS - Mme France POUDENX

POUVOIRS :

Mme Anne SERRE donne pouvoir à Mme Marie-Josée HENRARD
 M. Serge BALAO donne pouvoir à M. Michel BREAN
 M. Francis PEDARRIOSSE donne pouvoir à M. André DROUIN
 Mme Marianne BERQUE-MANSAS donne pouvoir à Mme Régine LAGOUARDETTE
 M. Alexis ARRAS donne pouvoir à M. Bruno JANOT
 Mme France POUDENX donne pouvoir à M. Julien DUBOIS

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : PLU : APPROBATION DECLARATION DE PROJET ET 1ERE MISE EN COMPATIBILITE

Le Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Dax a été approuvé par délibération du Conseil Municipal le 25 mars 2010.

La municipalité a engagé une déclaration de projet et une 1ère mise en compatibilité de ce document pour créer une zone UHp Boulevard Albert Camus. Cette procédure a été lancée par délibération en date du 26 juin 2013. Elle permet au Centre Hospitalier de Dax Côte d'Argent d'étendre sa capacité de stationnement par l'aménagement d'un parking extérieur.

L'enquête publique s'est déroulée du lundi 4 août 2014 au samedi 6 septembre 2014 inclus. Elle a permis à la population de consulter le projet et d'exprimer son avis.

M. BRANCHARD, Commissaire Enquêteur, a rendu son rapport et ses conclusions et a émis un avis favorable sur ce projet de déclaration de projet et 1ère mise en compatibilité du PLU.

Comme mentionné dans le rapport du commissaire-enquêteur, le rapport de présentation soumis à l'approbation a été corrigé (cf p.14). En effet, à l'issue des études, la capacité du parking est ramenée à 195 places.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois. Mention de cet affichage sera, en outre, insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

L'intégralité des pièces du dossier de la déclaration de projet et 1ère mise en compatibilité, et le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur sont consultables au sein du service urbanisme de la Ville de Dax aux jours et heures habituels d'ouverture.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR JEAN-PIERRE LALANNE, MAIRE-ADJOINT
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

APPROUVE la déclaration de projet et 1ère mise en compatibilité du PLU telles qu'annexées à la présente.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20141030-9-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ
Vice-Président du Conseil
Général des Landes**

Affichée le : 03 Novembre 2014

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».